

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 9 juillet 2019 à 20 heures
Salle du conseil

ORDRE DU JOUR



- Modification des tarifs des services communaux (Restaurant municipal – ALSH municipal – Service enfance jeunesse) au 01/09/19
- Prix du repas pour les agents communaux au 01/09/19
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement : Modification du règlement intérieur
- Travaux de sécurisation sur la RD n°77 – Aménagement de 2 plateaux au lieu-dit « ORNAY » : Convention avec le Conseil Départemental pour la récupération du FCTVA et demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police
- Création d'une servitude de passage pour les véhicules, les réseaux et les piétons sur la parcelle AP 887 en faveur de la parcelle AP 889
- Décisions relatives au Droit de Préemption Urbain
- Informations des délégués communautaires sur l'avancement des dossiers de la Communauté d'Agglomération de Blois.
- Affaires diverses.

A Cellettes, le 1^{er} juillet 2019

Le Maire,

Michel CONTOUR